

Voyage initiatique au Népal

«Vivre le sacré au quotidien» du 3/10 au 25/10/2021

Bulletin d'inscription

A renvoyer par poste à l'asbl "Ressourcements" : Welriekendedreef 45 - B-3090 Overijse

Nom..... Prénom..... Date de naissance.....Sexe...
Adresse..... N°.....
Code Postal..... Localité
Tél.GSM.....
E-mail Profession
N° de Passeport Date d'expiration

Je m'inscris au «Voyage initiatique aux sources du sacré» au Népal du 3/10 au 25/10/21 : 2 530 € pour le terrestre

Ce prix comprend :

- ◆ Les 2 Ateliers de 4h chacun, Pré et Post Népal, animés par J. Thirionet, uniquement avec les participants au Voyage
- ◆ Les vols intérieurs A/R de Pokhara/Jomson.
- ◆ Votre pension complète durant les 9 jours du trek et tous les repas du reste du voyage à l'exception de 10 repas libres.
- ◆ Tous les frais de déplacement et d'accompagnement du guide francophone, chauffeurs, cuisiniers et porteurs-sherpas.
- ◆ Les frais d'hôtel et de lodge durant le trekking, en chambre de 2 à 3 personnes.
- ◆ L'accompagnement et animations d'Ateliers journaliers de l'animatrice : Joëlle Thirionet.
- ◆ Le supplément de chambre individuelle, selon demande et possibilité

Ce prix ne comprend pas :

- ◆ Votre billet d'avion Bruxelles/Kathmandou
- ◆ Vos frais de passeport et de visa
- ◆ 10 repas libres (± 10 euros/repas)
- ◆ Les boissons
- ◆ Les assurances obligatoires d'annulation des vols, perte de bagages et rapatriement.
- ◆ Les Massages ayurvédiques et le Parapente à Pokhara
- ◆ Le pourboire à l'équipe locale de 25 euros minimum.

Je bénéficie d'une réduction de 50€ car je m'inscris avant le 30 décembre 2020

Je bénéficie d'une réduction de 50€ par personne que je parraine dans leur inscription au même voyage

A : paiement en 1 fois

Je paie le montant total en une fois, soit €

en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB), avec la mention obligatoire «Népal 2021»

B : paiement en 2 fois

Je paie un acompte de 30%, à l'inscription, à savoir €

en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB), avec la mention obligatoire «Népal 2021» et je paierai le solde, à savoir €, au plus tard, pour le 20/8/21

en espèces, par virement au compte du Centre Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB) avec la mention obligatoire «Népal 2021».

Je suis en règle de cotisation pour l'asbl Ressources pour l'année scolaire 2020/2021

Je règle ma cotisation de 20€ à l'asbl Ressources pour l'année scolaire 2020/2021

en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB)

Mention à écrire «Pour accord. Lu et approuvé»

Date

Signature

Conditions d'organisation du voyage

DOCUMENTS INDISPENSABLES

Chaque participant se munit de sa carte d'identité et d'un visa (valable 6 mois après la date de retour) ainsi que de ses cartes d'assurance-voyage.

L'ANIMATRICE DE CE VOYAGE EST :

Joëlle Thirionet

MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE VOYAGE AU NÉPAL

L'animatrice ne sera pas tenue responsable et redevable d'aucune indemnité, en cas de changement d'itinéraire prévu et/ou de programme pendant le circuit, en particulier et sans que cela ne soit exhaustif, si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité d'un ou plusieurs voyageurs ou leur santé.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Chaque participant se conformera strictement aux conseils de sécurité donnés par le guide local, les organisateurs ou éventuellement les professionnels du monde médical ou des responsables locaux.
- Aucun accompagnateur ne sera responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou d'une inaptitude aux conditions du voyage.
- Il est indispensable, pour la sécurité tant personnelle que de tout le groupe de demander l'avis et l'accord écrit de certificat médical de son médecin d'aptitude à ce voyage comprenant un trek rejoignant une altitude de 4 300m.
- Chaque participant souscrira personnellement aux assurances suivantes auprès de la compagnie de son choix : annulation, maladie et rapatriement. Chaque participant veillera à se munir de tous ses documents médicaux et des coordonnées de son médecin traitant.
- Chaque participant consultera son médecin traitant pour effectuer les vaccins qu'il jugera nécessaires. Aucun vaccin n'est obligatoire.

MODES DE TRANSPORT

- Les trajets internes sont prévus en avion et en minibus.
- Durant les 9 jours de trekking, les sacs de voyage seront pris en charge par des porteurs. Les participants seront juste munis de leur sac à dos de jour.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

- Chaque participant a pris connaissance des conditions de voyage et en accepte les modalités de participation.
- Il est pleinement conscient des risques inhérents à ce voyage, dus notamment, à l'isolement et à l'éloignement des centres médicaux de même qu'à l'aspect sportif du voyage.
- Chaque participant s'engage à ne pas reporter la responsabilité de tout accident, incident de voyage et maladie sur les organisateurs.
- Ce document tient lieu de décharge totale et complète de responsabilité, valable pour tout participant figurant sur ce document et pour les ayants droits et membres de leurs familles.
- Tout désistement doit être signalé à Joëlle Thirionet, au plus tôt.
- Le prix du voyage au Népal est calculé sur base de 6 participants minimum. En cas d'annulation d'un participant, les frais de voyage complets resteront donc dus par chaque participant.
- Si des conditions climatiques exceptionnelles retardent la date de retour, les frais sur place seront à charge des participants.

Conditions d'organisation du voyage (suite)

CONDITIONS D'ANNULATION DU VOYAGE

- L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage jusqu'à 20 jours avant le départ annoncée si le nombre de 6 participants minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, tous les acomptes seront intégralement remboursés.

- Suite à la période de pandémie Covid 19 que nous venons de traverser, nous tenions à vous informer des dispositions suivantes :

. Le voyage est sujet à autorisation des vols et entrées sur le territoire par les gouvernements compétents.

En cas d'absence d'autorisation de vols ou d'entrée sur le sol népalais pour le 15 août 2021, le voyage sera annulé et l'ensemble des acomptes remboursés intégralement.

Après cette date, le solde du voyage sera dû et la résiliation soumises aux règles reprises dans les conditions générales de ce Bulletin d'inscription.

. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des règles de distanciation sociale qui seront prescrites par l'organisateur et/ou par les autorités népalaises.

. Le participant reconnaît que le programme pourrait être relativement perturbé par ces éventuelles mesures Covid 19 ou par les conséquences socio-économiques de la pandémie (arrêt d'activité, ... etc), partant il s'engage à faire preuve d'une plus grande compréhension et flexibilité. L'organisateur adaptera son programme en adéquation et s'engage à fournir une alternative qualitativement identique. Le participant reconnaît qu'une telle possibilité de modification du programme est nécessaire compte tenu de la période exceptionnelle et de son impact sur le tourisme.

- Le participant reconnaît que l'élément essentiel du voyage est constitué des sessions de développement personnel, de marche et de pratiques énergétiques dispensées par le Centre Ressources couplés à la découverte du Népal (au travers de diverses expériences). Les modifications apportées au programme touristique (hébergement, activités, etc.), avant ou après le départ, doivent être considérées comme mineures au sens de l'article 24 de la loi du 21 novembre 2017 sur les voyages à forfait.

- Le participant reconnaît que ces modifications mineures ne pourraient être considérées comme des « circonstances extraordinaires et inévitables » lui permettant de résilier le voyage.

- L'organisateur tiendra le participant informé de toute modification significative avant le départ (ex : modification du programme touristique de plus de 40 % dû aux mesures Covid 19, mise en place d'une quarantaine, ...). Le participant sera alors libre de résilier sans frais ou d'accepter les nouvelles conditions de voyage qui seront proposées par l'organisateur.

Mention à écrire «Pour accord, lu et approuvé»

Date

Signature